



Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 10 octobre 2020

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 10 octobre 2020

Procès-Verbal n° 241-201010

Présents :

Membres du Comité Directeur:

Cyril **CARLE**, Emmanuel **DESHAYES**, Pierre **HAUBOIS**, Soufiane **KANAFI CHITI**, Arnaud **MUNOZ**, René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

Ordre du jour :

Constitution du Bureau suite à l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale du lundi 14 septembre 2020.

**La réunion est ouverte le mercredi 07 octobre à 18:00
par Pierre SARTRE, Président.**

Pierre SARTRE commence par prendre la parole pour remercier les membres sortants (Hervé BANON, Cyril CHARPENTIER & Gil PERRI) pour toute leur implication et contribution durant leur mandat. Il poursuit par féliciter les 3 nouveaux membres : Soufiane KANAFI CHITI, Arnaud Munoz & Pascal RIDAO.

Avant de poursuivre, Pierre en profite pour rappeler que sa mission, en tant que Président, prendra fin lors de la prochaine assemblée, conformément aux statuts, puisqu'il aura présidé durant 6 années.

Il dresse un bilan de sa présidence avec notamment une évolution de la trésorerie du club passant de 28 000€ en 2015 à 140 000€ en 2020 tout en faisant évoluer la flotte avions école avec l'achat de 2 SportStar (ON & ST) et 1 Robin (NI) mais également en modernisant la flotte avions de tourisme avec l'installation de Garmin G5.

René PRADES prend en suite la parole pour rappeler aux membres les différents moyens d'alimenter leur compte Aerogest afin d'avoir au minimum un solde positif. Il est rappelé que le club n'est pas une banque et ne doit pas tolérer des comptes de membres débiteurs sur le long terme.

Il est fait état qu'Arnaud MUNOZ (nouveau membre élu) présentait un solde débiteur depuis le 03/09/2020 pour un montant de 775€. Ce dernier, sans pouvoir apporter d'explication cohérente, commence à s'emporter face aux autres membres en prétextant de ne pas avoir été relancé par le club ce qui est inexact puisque Cyril CARLE l'avait informé lors d'un échange téléphonique le 21/09 dernier. Il décida sous

la colère de quitter la réunion durant 15 minutes ce qui généra à son retour une atmosphère pesante entraînant ainsi le report du comité et donc de l'élection du Bureau au samedi 10 octobre.

**La réunion est close le mercredi 07 octobre à 19:40
par Pierre SARTRE, Président.**

**La 2nde réunion est ouverte le samedi 10 octobre à 11:00
par Pierre SARTRE, Président.**

Suite à l'éviction de Cyril CHAPRENTIER (Trésorier) il est demandé aux 3 nouveaux membres entrants lequel d'entre eux souhaitait prendre ce poste. Aucun des 3 n'ayant les connaissances spécifiques et Arnaud MUNOZ ne voulant se retirer du comité, **Pascal RIDAO a proposé sa démission.** Après discussion, Emmanuel DESHAYES décida de sacrifier son mandat afin de faire entrer de nouveau Cyril CHARPENTIER et ainsi éviter de mettre en péril la continuité du club.

Messieurs Pierre SARTRE, Cyrille CHARPENTIER, Jean-Marie SUQUET, Pierre HAUBOIS présentent leur candidature pour former le nouveau Bureau.

Nouveau Bureau élu à l'unanimité des 9 membres du nouveau Comité Directeur :

Pierre SARTRE - Président
Pierre HAUBOIS - Vice-Président
Cyrille CHARPENTIER - Trésorier
Jean-Marie SUQUET - Secrétaire Général

La nomination de la commission de discipline approuvée à l'unanimité des 9 membres du Comité Directeur:

Cyril CARLE
Cyrille CHARPENTIER
Pierre HAUBOIS

La réunion est close à 12H30, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET